

Règlement Jeu concours

« Gagnez 12 mois de mise à disposition d'une Volvo XC40 et un an de carburant avec Assex Nordstrooss Asbl. »

1. L'association sans but lucratif **Association des Exploitants du NORDSTROOSS SHOPPING MILE MARNACH (en abrégé ASSEX NORDSTROOSS ASBL)**, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 2, rue de Marbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro F11511, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, organise un jeu concours, gratuit et sans obligation d'achat, intitulé « Gagnez 12 mois de mise à disposition d'une Volvo XC40 et un an de carburant avec Assex Nordstrooss Asbl. » dans les magasins de la Nordstrooss participants du 29 septembre 2018 au 30 décembre 2018 jusqu'à 17h30.

2. Toute participation au jeu concours implique l'acceptation du présent règlement, sans aucune réserve ni condition préalable du participant, le non-respect dudit règlement, entraînant la nullité pure et simple de sa participation et le cas échéant de l'attribution de tout gain.

3. Cette action est organisée par « Assex Nordstrooss Asbl. » en partenariat avec « Autopolis Scancar S.A. » et « Gulf ».

Le lot suivant est mis en jeu, et il est composé de :

- 12 mois de mise à disposition d'une voiture Volvo XC40 à compter d'une date sur la période allant du 15 janvier 2019 au 15 mars 2019, et pour un kilométrage maximal de 30.000 km. (Gain ni remboursable, ni échangeable contre aucune contrepartie quelle qu'elle soit, ni transférable. Le gagnant doit disposer du permis de conduire. Les procès-verbaux relatifs aux infractions routières commises par le gagnant ne seront pas pris en charge par la société organisatrice)
- Un an de carburant gratuit sous la forme de chèques cadeaux d'un montant de 1.500 € utilisables dans toutes les stations Gulf au Luxembourg (Bascharage, Blesbreck, Differange, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck, Frisange, Hosingen, Junglinster, Kayl, Martelange, Mertzig, Schengen, Wasserbillig, Weiswampach, Wiltz)

4. Ce jeu concours est uniquement ouvert à toute personne physique, âgée de 18 ans minimum, et titulaire du permis de conduire.

Sont exclus de toute participation au jeu concours et du bénéfice de tout gain, que ce soit directement ou indirectement et sous quelque forme que ce soit :

- les personnes qui auront fraudé pour participer au jeu concours en violation du présent règlement,
- les personnes qui n'auront pas justifié leur nom, prénom, domicile et état civil complet sur demande de la Société Organisatrice ou qui les auront fournis de façon inexacte. Les participants s'engagent ainsi à remplir en bonne et due forme tous les champs mentionnés dans le formulaire d'inscription, en fournissant des informations exactes. À tout moment, les Participants sont responsables de l'exactitude des informations qu'ils ont communiquées.

- Les personnes qui refusent les collectes, enregistrement et conservation des informations personnelles les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la bonne gestion du jeu concours.

5. La société Organisatrice se réserve la possibilité à tout moment et sans préavis, de suspendre ou d'interrompre le présent jeu concours. La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée de ce fait. Dans la mesure du possible, ces modifications ou changements feront l'objet d'une information préalable par tous moyens appropriés.

6. Pour participer au concours, le participant devra se rendre dans un des magasins de la Nordstrooss, 2, rue de de Marbourg, L-9764 MARNACH où il se fera remettre un bulletin de participation qu'il devra remplir avec ses coordonnées. Aucun achat n'est obligatoire pour avoir accès au bulletin de participation. Un tirage au sort sera effectué le 30/12/2018 sous contrôle d'un huissier de justice pour déterminer le gagnant.

7. Chaque participant peut participer autant de fois qu'il le souhaite.

8. Par la présente, les gagnants sont informés que leurs noms et photos seront utilisés à des fins publicitaires et ceci sans aucune compensation. Ce point est à considérer comme condition de participation au présent jeu concours.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, chaque participant dispose du droit d'obtenir, sans frais, l'accès aux données le concernant, d'un droit de rectification de données personnelles le concernant, d'un droit à la portabilité, à l'opposition, à la limitation, à la suppression et au retrait du consentement, sous réserve de justifier de raisons prépondérantes et légitimes.

La société organisatrice garantit avoir mis en place des mesures de protection des données personnelles adaptées et conformes aux exigences légales. Lesdites données ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire au vu des finalités relatives et des éventuelles obligations légales de rétention.

Chaque participant peut exercer ses droits auprès du service client de la société Organisatrice en fournissant une copie de sa carte d'identité dans le but de pouvoir identifier la personne demanderesse. Cette copie sera supprimée immédiatement après confirmation de cette identité et la demande traitée dans un délai maximum d'un mois. »

9. Aucune correspondance ni aucun entretien téléphonique ne sera échangé dans le cadre de ce concours, à l'exception de l'envoi du présent règlement ainsi que des contacts indispensables avec le gagnant du concours.

10. En cas d'indisponibilité du gagnant, une autre personne désignée par le gagnant pourra venir récupérer le lot. Celle-ci devra se munir d'une dérogation écrite et signée ainsi que d'une copie d'une pièce d'identité du gagnant.

11. La participation au concours vaut acceptation sans réserve du présent règlement.

12. L'association Assex Nordstrooss Asbl. ne pourra être tenue pour responsable si par suite d'un cas de force majeure ou toute autre cause fortuite, le jeu devrait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté. Dans ce cas une annonce sera faite sur le site facebook de la Nordstrooss, sans pour autant que les participants puissent prétendre à un quelconque dédommagement.

13. Le présent règlement de jeu est déposé auprès de l'étude des Huissiers de Justice TAPELLA & NILLES demeurant à L-4050 ESCH-SUR-ALZETTE ,14-16 rue du Canal, et peut être consulté sur le site www.tapella-nilles.lu.

Le présent règlement est soumis à la loi luxembourgeoise. L'ensemble des dispositions du présent règlement forme la loi entre les parties.

Une copie du règlement sera envoyée à toute personne qui en fera la demande écrite auprès de la société organisatrice.